



Examen de fin de stage judiciaire **Programme de révision**

Le présent document est établi sur base de l'article 17, paragraphe 1^{er}, alinéa 2 du règlement grand-ducal du 10 juin 2009 portant organisation du stage judiciaire et réglementant l'accès au notariat pour porter à la connaissance des candidats à l'examen de fin de stage judiciaire le programme et les modalités de cet examen.

Remarques générales :

- **Chaque stagiaire doit obligatoirement se présenter**
 - à une épreuve de culture juridique générale recouvrant un certain nombre de domaines du droit civil, de la procédure civile, du droit commercial et du droit international privéet
 - à une épreuve spécifique, au choix dans les domaines du droit des personnes, du droit commercial et financier, du droit pénal, du droit administratif ou du droit du travail.
- **Les épreuves spécifiques portent prioritairement sur des aspects qui ne sont pas inclus dans le programme de l'épreuve de culture juridique générale.**
Les matières du programme de révision de l'épreuve de culture juridique générale constituent toutefois une base indispensable qui fait partie des matières à maîtriser également pour les épreuves spécifiques, où elles peuvent apparaître à titre accessoire. Ces matières ne sont dès lors pas spécifiquement reprises ci-dessous au titre des épreuves spécifiques.
- **Le présent programme indique les matières sur lesquelles les épreuves portent à titre principal. Il n'exclut pas que l'une ou l'autre question puisse porter partiellement sur d'autres matières ou d'autres textes. Les textes à l'appui sont alors mis à disposition des stagiaires lors de l'épreuve.**

Luxembourg, novembre 2011

François Biltgen
Ministre de la Justice



Table des matières :

L'épreuve de culture juridique générale.....	3
Les éléments de droit civil	3
Les éléments de droit commercial.....	3
Les éléments de procédure civile	3
Les éléments de droit international privé	4
L'épreuve spécifique, orientation droit des personnes.....	5
Les éléments de droit civil et de procédure civile	5
Les éléments de droit international privé	5
L'épreuve spécifique, orientation droit commercial et financier	6
Les éléments de droit commercial.....	6
Les éléments de procédure civile	6
Les éléments de droit international privé	6
L'épreuve spécifique, orientation droit pénal	7
Les éléments de droit pénal.....	7
Les éléments de procédure pénale.....	7
Les éléments de droit international privé	7
L'épreuve spécifique, orientation droit administratif.....	8
Les éléments de droit administratif	8
Les éléments de procédure administrative contentieuse	8
L'épreuve spécifique, orientation droit du travail.....	9
Les éléments de droit du travail	9
Les éléments de procédure civile	9



L'épreuve de culture juridique générale¹

Les éléments de droit civil

- Les biens
- Le droit de propriété et ses démembrements (à l'exclusion des servitudes)
- Le droit contractuel : théorie générale des obligations et contrats nommés
- Les quasi-contrats
- La responsabilité civile délictuelle (y compris les lois particulières : responsabilité civile des personnes publiques, responsabilité civile du fait des produits défectueux)
- Les astreintes
- Les privilèges
- La prescription en matière civile
(sont exclus : le nantissement, les hypothèques, l'expropriation)

Les éléments de droit commercial

- Les commerçants
- Les livres de commerce
- Les contrats commerciaux
- La prescription en matière commerciale

Les éléments de procédure civile

Dans le cadre de l'épreuve de culture juridique générale, une connaissance approfondie et détaillée des éléments de procédure civile n'est pas requise. Il faut cependant que le stagiaire maîtrise les aspects fondamentaux des procédures devant les juridictions :

- Organisation juridictionnelle
- Compétence matérielle et territoriale
- Principes directeurs
- Introduction de l'instance
- Procédures orales et écrites ; mise en état
- Défenses, exceptions, incidents et demandes incidentes
- Mesures d'instruction
- Péremption
- Désistement
- Jugement contradictoire et par défaut ; appel et opposition
- Référé
- Arbitrage

¹ Remarque : le programme inclut les sûretés personnelles, mais exclut les sûretés réelles.



- Délais de procédure et relevé de déchéance
- Procédures d'exécution forcée

Les éléments de droit international privé

Le programme de révision pour l'examen de fin de stage inclut la maîtrise des questions essentielles du DIP sur la compétence internationale des juridictions et la loi applicable, tant dans son régime de droit commun que dans les règles issues des divers régimes conventionnels ou d'actes communautaires. A cet égard, sont particulièrement pertinents les instruments communautaires en matière de coopération judiciaire suivants :

- Règlement (CE) N° 44/2001 (compétence et exécution des décisions en matière civile et commerciale ; Bruxelles I)
- Règlement (CE) 1206/2011 (coopération dans le domaine de l'obtention des preuves en matière civile ou commerciale)
- Règlement (CE) N° 805/2004 (titre exécutoire européen)
- Règlement (CE) N° 1896/2006 (procédure européenne d'injonction de payer)
- Règlement (CE) N° 861/2007 (procédure européenne de règlement des petits litiges)
- Règlement (CE) N° 864/2007 (loi applicable aux obligations non contractuelles ; Rome II)
- Règlement (CE) N° 593/2008 (loi applicable aux obligations contractuelles ; Rome I)
- Règlement (CE) N° 1393/2007 (signification et notification des actes)



L'épreuve spécifique, orientation droit des personnes

Outre les matières énoncées au titre de l'épreuve de culture juridique générale, le programme de révision porte sur les aspects suivants :

Les éléments de droit civil et de procédure civile

Statut personnel :

- Etat des personnes
- Mariage
- Divorce
- Séparation de bien et séparation de corps
- Violences domestiques
- Partenariat
- Filiation
- Autorité parentale
- Tutelle des mineurs et des majeurs
- Protection de la jeunesse
- Les absents

Aspects patrimoniaux :

- Régimes matrimoniaux (gestion et liquidation)
- Successions
- Donations
- Testaments
- Partage successoral
- Aliments

Les éléments de droit international privé

Instruments communautaires en matière de coopération judiciaire

- Règlement (CE) N° 2201/2003 (compétence et exécution des décisions en matière matrimoniale et en matière de responsabilité parentale ; Bruxelles IIbis)
- Règlement (CE) N° 4/2009 (compétence, loi applicable et exécution des décisions en matière d'obligations alimentaires)
- Règlement (CE) N° 1259/2010 (loi applicable au divorce ; Rome III)



L'épreuve spécifique, orientation droit commercial et financier

Outre les matières énoncées au titre de l'épreuve de culture juridique générale, le programme de révision porte sur les aspects suivants :

Les éléments de droit commercial

- Garanties financières
- Sociétés commerciales
- Registre de commerce et des sociétés
- Concurrence déloyale
- Nantissement et gage
- Prescription en matière commerciale
- Faillite, banqueroute, sursis de paiement
- Gestion contrôlée

Les éléments de procédure civile

- La juridiction commerciale : compétence et procédure

Les éléments de droit international privé

Instruments communautaires en matière de coopération judiciaire

- Règlement (CE) N° 1346/2000 (procédures d'insolvabilité)



L'épreuve spécifique, orientation droit pénal

Outre les matières énoncées au titre de l'épreuve de culture juridique générale, le programme de révision porte sur les aspects suivants :

Les éléments de droit pénal

- Les infractions et leur répression (en général et en particulier)
- Circonstances atténuantes
- Blanchiment d'argent
- Circulation routière
- Drogues
- Responsabilité pénale des personnes morales

Les éléments de procédure pénale

- Régime des peines
- Modes d'exécution des peines privatives de liberté
- Loi sur la protection de la jeunesse (aspects répressifs)
- Action publique et instruction des infractions
- Poursuite et jugement des infractions

Les éléments de droit international privé

- Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales Entraide judiciaire internationale en matière pénale (accords internationaux et législation nationale)
- Extradition
- Mandat d'arrêt européen et procédures de remise



L'épreuve spécifique, orientation droit administratif

Outre les matières énoncées au titre de l'épreuve de culture juridique générale, le programme de révision porte sur les aspects suivants :

Les éléments de droit administratif

- Actes administratifs
- Statut des étrangers
- Procédure administrative non-contentieuse
- Droit d'établissement
- Etablissements classés
- Protection de la nature
- Aménagement du territoire
- Marchés publics
- Statut des fonctionnaires et régime des employés de l'Etat

Les éléments de procédure administrative contentieuse

- Recours en annulation et recours en réformation
- Organisation des juridictions administratives
- Procédures devant les juridictions administratives



L'épreuve spécifique, orientation droit du travail

Outre les matières énoncées au titre de l'épreuve de culture juridique générale, le programme de révision porte sur les aspects suivants :

Les éléments de droit du travail

- Relations individuelles et collectives du travail
- Réglementation et conditions de travail
- Protection, sécurité et santé
- Représentation du personnel
- Emploi et chômage
- Administration et organes
- Saisie-arrêt et cession de revenus protégées
- Egalité de traitement

Les éléments de procédure civile

- Juridictions du travail : 1^e instance et instance d'appel ; fond et référé ; mode d'introduction du litige ; instruction du litige ; procédures particulières (protection de la maternité, protection des représentants du personnel ; ...)